

MAIRIE DE BUELLAS
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
D2025 04 07 002

Nombre de conseillers :

En exercice 16

Présents 9

Pouvoirs 4

Votants 13

L'an deux mil vingt-cinq, le sept du mois d'avril à 20h00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la salle annexe de la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel CHANEL, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : 31 mars 2025

Présents : MM Yves GALIEGUE Guy TAVERNIER Patrice REVOL Nathalie AZNAR Christine DUCHOSAL Josette BALFIN Brigitte LAVIROTTE Stéphane GEORGE Justine JAMBON

Pouvoirs : Rémi BOZONNET à Yves GALIEGUE, Rémi VASSEUR à Josette BALFIN, Amélie RAPHANEL à Justine JAMBON, Séverine RODET à Guy TAVERNIER

Absents et excusés : Michel CHANEL Lydia LEO Ludivine GONNET

Secrétaire de séance : Justine JAMBON

OBJET : classement de la voirie

Monsieur Yves GALIEGUE rappelle la différence entre le domaine public et le domaine privé de la commune. Il précise les obligations communales qui sont liées au domaine public.

Il présente le tableau actualisé des voies communales et pour information la liste des chemins ruraux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver cette liste pour une longueur totale de 19,45 km.

Certifiée conforme aux écritures

Au registre sont les signatures

A Buellas, le 07 avril 2025

Yves GALIEGUE – 1^{er} adjoint

TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

COMMUNE DE BUELLAS

Type	N°	Appellation	Désignation	Longueur (m)	Largeur moyenne (m)	Date	Observation
Chemin	VC 1	Chemin du Pré Bérard	Débute au carrefour avec la rue des Anciens Combattants et le chemin du Patoux bourg de Buellas, se dirige à l'ouest, puis au Sud-Ouest et se termine en limite de commune au pont sur le Vieux Junc.	725	8,00		
	VC 2	Chemin de la Poudrerie	Débute sur la RD45 au Bourg, se dirige vers le Nord, dessert la Poudrerie et se termine en limite de la commune de Polliat.	2100	8,00		
	VC 4	Chemin de Bonafou	Débute sur la RD45 face à la VC1, se dirige vers le Nord-Est et se termine au carrefour du chemin des Prosts et de la Montée des Cerisiers.	410	8,00		
	VC 5	Chemin des Prosts	Débute sur le chemin de la Poudrerie, se dirige vers le Sud-Est, dessert le hameau des Prosts et se termine au carrefour du chemin de Bonafou et de la Montée des Cerisiers.	406	8,00		
	VC 7	Chemin de la Presle	Débute sur la RD45, se dirige vers le Nord, dessert le hameau de la Presle et se termine sur la Montée des Cerisiers.	350	8,00		
	VC 8	Chemin des Rippes	Débute au carrefour entre la Montée des Cerisiers et le chemin des Langettes se dirige vers le Nord-Est, dessert le hameau des Rippes et se termine sur le chemin de Rosière.	875	8,00		
	VC 9	Chemin de Serre	Débute au carrefour du chemin de Rosière et du chemin de Chamambard, se dirige vers le Nord-Ouest, dessert le hameau des Serres et se termine en limite de commune de Polliat. L'itinéraire est prolongé par la VC19 de Polliat.	1740	8,00		
	VC 10	Chemin de Chamambard	Débute au carrefour du chemin de Rosière et du chemin de Serre se dirige vers le Nord-Est, passe au Sud des Dards, traverse le bief de Chamambard et se termine en limite de commune de St Denis.	1170	8,00		
	VC 11	Chemin de Rosière	Débute au carrefour du chemin des Rippes et du chemin de Chamambard se dirige vers le Sud, passe à l'Ouest du Champ de la Vieille et se termine au carrefour du chemin des Condamines et du Petit Corgenon.	1130	8,00		
	VC 12	Chemin du Petit Corgenon	Débute au carrefour du chemin de Rosière et du chemin des Condamines se dirige vers le Sud-Est, passe à l'Est de l'Etang, dessert le Petit Corgenon, bifurque et se termine sur la rue de la Poste au Nord de Corgenon.	1490	8,00		
	VC 13	Chemin des Condamines	Débute sur la RD45 à l'Est du Bourg de Buellas, se dirige vers l'Est, passe au Sud des Condamines et se termine au carrefour du chemin de Rosière et le chemin du Petit Corgenon.	710	8,00		
	VC 14	Chemin du Patoux	Débute au carrefour entre le chemin du Pré Bérard et la rue des Anciens Combattants se dirige vers le Sud et termine en chemin rural.	70	8,00	08/09/1963	
	VC 15	Chemin de l'Alambic	Débute sur le chemin de la Presle se dirige vers l'est pour rejoindre le chemin de Bonafou.	280	8,00	08/09/1963	Chaussée revêtue sur 150 m.
	VC 17	Chemin des Dards	Débute sur le chemin de Serre et se dirige vers le Nord-Est.	100	8,00	08/09/1963	

VC 18	Chemin de l'Ail	Débute sur le chemin de Rosière se dirige à l'est puis au Nord et rejoint le chemin de Chamambard.	770	8,00	08/09/1963	
VC 20	Chemin du Bletonnay	Débute sur le chemin de Rosière et se dirige vers l'Est et se termine sur un chemin privé.	210	8,00	08/09/1963	
VC 21	Charrière du Petit Corgenon	Débute sur le chemin du Petit corgenon, se dirige vers à l'Est et bifurque au Nord.	130		08/09/1963	
VC 22	Chemin de la Teyssonnière	Débute sur la RD45, se dirige vers le Sud et dessert les fermes de la Teyssonnière.	620	8,00	08/09/1963	Chaussée revêtue sur 100 m.
VC 24	Chemin de la Margotière	Débute sur le chemin de Rosière et se termine sur le chemin rural de la Margotière.	135		08/09/1963	
VC 25	Chemin des Combes	Débute sur le chemin du Petit Corgenon, se dirige vers l'Est et se termine à l'entrée de la ferme des Combes et une antenne au Nord desservant une habitation et la station de relevage.	145	8,00	08/09/1963	
VC 33	Chemin des Vernes	Débute sur le chemin des Gonnardes se dirige vers le Nord-Ouest, fait une boucle, revient à l'Est et comprend une antenne de 120 m au Nord du lotissement.	120	8,00	06/07/1987	
VC 38	Chemin des Tourbades	Débute sur la RD45, se dirige vers le Nord-Est, dessert le lotissement "Pré Boissonnet" et se poursuit en chemin rural et rejoint le chemin de Rosière.	270	10,00	13/01/1997	
VC 41	Chemin de la Leschère	Débute sur le chemin des Prost et se dirige vers le Nord-Est.	200	8,00	13/01/1997	
VC 6	Rue de la Mairie	Débute sur la RD45 au Bourg, se dirige vers le Nord-Ouest et se termine sur le chemin de Bonafou.	100	8,00		
VC 26	Rue de la Tulipe	Débute sur la RD45 au Sud du hameau de Corgenon, se dirige vers l'Ouest, dessert le lotissement et se termine en placette de retournement.	250	8,00	20/04/1979	
VC 27	Impasse de la Tulipe	Débute sur la rue de la Tulipe et se dirige vers le Nord et se termine en impasse.	60	8,00	20/04/1979	
VC 28	Rue de la Verchère	Débute sur la RD45 au Nord du hameau de Corgenon, se dirige vers l'Est et se termine sur le chemin du Petit Corgenon.	270	8,00	20/09/1982	
VC 29	Rue du Grand Pré	Débute sur la RD936, à l'Ouest du hameau de Corgenon, se dirige vers le Nord, dessert le lotissement et se termine en impasse.	225	8,00	13/12/1982	Voie du lotissement "Le Grand Pré"
VC 30	Allée des Jonquilles	Débute sur la rue du Grand Pré se dirige vers l'Est et se termine en placette de retournement.	60	8,00	13/12/1982	
VC 31	Allée des Pâquerettes	Débute sur la rue du Grand Pré se dirige vers l'Est, bifurque au Sud et se termine en placette de retournement.	70	8,00	13/12/1982	
VC 32	Chemin des Gonnardes	Débute sur la RD45 face à la rue de la Verchère et se dirige vers le Sud-Ouest.	235	8,00	06/07/1987	Voie du lotissement "Les Gonnardes de la Teyssonnière"
VC 34	Impasse du Village	Débute sur la rue des Anciens Combattants, se dirige vers le Sud-Ouest, une antenne remonte vers le Nord et dessert le lotissement.	165	8,00	18/04/1988	Voie du lotissement "Résidence du Village"
VC 35	Rue de la Poste	Débute sur la RD936 (PR43+491), se dirige vers le Nord, bifurque à l'Ouest et se termine sur la RD45.	310	11,00	09/12/1991	Délégation concordante du bureau du Conseil Général en date du 19/03/1990.
VC 36	Rue du Contour	Débute sur la RD936 (PR43+491), se dirige vers le Sud-Est et se termine en limite de commune de St Rémy.	140	11,00	09/12/1991	Délégation concordante du bureau du Conseil Général en date du 19/03/1990.
VC 37	Rue des Artisans	Débute sur la rue du Grand Pré se dirige vers le Sud-Ouest, longe la RD936 et comprend une antenne au Nord qui se termine par une placette de retournement.	230	12,00	30/09/1996	

Rues

VC 39	Allée du Grand Champ	Débute sur le chemin des Condaminas se dirige vers le Sud, bifurque à l'Est et se termine en impasse.	120	8,00	13/01/1997	Voie desservant le lotissement "Grand Champ"
VC 40	Allée des Petites Mouilles	Débute sur la RD936 au hameau de Corgenon, se dirige vers le Sud-Ouest et se termine en impasse.	200	8,00	13/01/1997	
VC 42	Impasse du Bief	Débute sur la VC6, se dirige vers l'Est, se partage en deux antennes, une antenne au Nord et l'autre au Sud et se termine en impasse.	65	6,50	13/01/1997	Voie du lotissement OPAC
VC 43	Impasse Prély	Débute sur la charrière du Petit Corgenon se dirige vers le Nord-Est et se termine par une plateforme de retournement.	60	10,00	30/09/1996	
VC 44	Allée de la Dombes	Débute sur la RD936, se dirige au Sud	380	8,00	25/05/2010	Voie lotissement de la Dombes
VC 45	Allée des Cols Verts	Débute sur l'allée de la Dombes, direction Nord	40	8,00	25/05/2010	Voie lotissement de la Dombes
VC 46	Chemin des Erables	Débute chemin de la Poudrerie, direction Est	300	8,00	04/01/2023	Voie du lot des Erables
VC 47	Allée des Mésanges	Débute chemin des Erables, direction Nord	100	8,00	04/01/2023	Voie du lot des Erables
VC 48	Allée des Hirondelles	Débute chemin des Erables, direction Est	100	8,00	04/01/2023	Voie du lot des Erables
VC 49	Allée du Rossignol	Débute chemin des Erables, direction Nord	55	8,00	04/01/2023	Voie du lot des Erables
VC 3	Rue des Anciens Combattants	Débute sur la RD45 et se termine au carrefour du chemin du Pré Bérard et du chemin du Patoux.	210	8,00		
VC 50	Chemin de la Ferme	Débute sur le chemin de la Presle, part à l'Est et se termine sur l'allée de la Batteuse.	105	8,00		
VC 51	Allée des Moissons	Débute sur le chemin de la Ferme et se termine en impasse.	35	8,00		
VC 52	Allée de la Batteuse	Débute chemin de la Ferme et se dirige vers le Nord-Est.	50	8,00		
VC 53	Montée des Cerisier	Débute au carrefour du chemin des Prosts et du chemin de Bonafof, se dirige vers l'Est et se termine au carrefour du chemin des Rippes et du chemin des Langettes.	220	8,00		
VC 54	Allée de la Culée	Débute sur le chemin des Prosts se dirige vers le Sud et se termine au droit de l'accès à la parcelle n°791.	37	8,00		
VC 55	Allée des Gravettes	Débute sur le chemin des Prosts se dirige vers le Nord et se termine en impasse.	90	8,00		
VC 56	Allée des Prost	Débute sur le chemin des Prosts se dirige vers le Nord et se termine en impasse.	75	8,00		
VC 57	Chemin du Vieux Chêne	Débute sur le chemin des Vernes se dirige au Nord-ouest, puis à l'Ouest et se termine en impasse.	124	8,00		
VC 58	Chemin des Trois Saules	Débute au carrefour du chemin du Vieux Chêne et du chemin des Vernes.	103	8,00		
VC 59	Allée des Muriers	Débute sur la RD936 et rejoint la RD45.	80	8,00		
VC 60	Allée des Ecurails	Débute chemin du Petit Corgenon et se termine en impasse	360	8,00		
VC 61	Allée du Bosquet	Débute sur l'allée des Ecurails et a deux antenne se terminant en impasse ,	270	8,00		

	VC 62					8,00			

19450

TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES RURALES

COMMUNE DE BUELLAS

Type N°	Appellation	Désignation	Longueur (m)	Largeur moyenne (m)
	Chemin rural du Patoux	Débute sur la VC14 et se termine en impasse		
	Chemin rural des Dards	Débute sur la VC17, traverse la VC10 et se termine en impasse		
	Chemin rural dit charrière du Petit Corgenon	Débute sur la VC21 et rejoint le chemin rural de la Margotière		
	Chemin rural des Combes	Débute sur la VC25 et se termine en impasse		
	Chemin rural des Tourbades	Débute sur la VC38 et rejoint la VC11		
	Chemin rural de la Leschère	Débute sur la VC41 et se termine sur la commune de Polliat		
	Chemin rural des Langettes	Débute sur la VC8 et rejoint la VC11		
	Chemin rural de la Margotière	Débute sur la VC24 et rejoint le plan d'eau de la gravière		
	Chemin rural de l'Etang	Débute sur la VC12 et rejoint le chemin rural des Champs		
	Chemin rural des Champs	Débute sur la VC12 et rejoint la RD45		
	Chemin rural des Gonnardes	Débute sur la VC32 et se termine en impasse		

